

Affrontements xénophobes et identités : les « chasses à l'italien » en Lorraine (années 1890-1910)

Pierre-Louis Buzzi

En mai 1905, près des Aciéries de Villerupt, une affiche, désormais bien connue grâce aux travaux de Serge Bonnet, est placardée : « Camarades français. Un ours noir, échappé d'une ménagerie de Milan, rugit dans les rues de Villerupt, vivant de paresse aux crochets des ouvriers ignorants et protégés par des sans-patrie, cet ours de Turot bandit Cavallazzi. » Contextualisant cette affiche, Serge Bonnet écrit : « Ce n'était pas seulement Cavallazzi, mais la colonie italienne qui gênait beaucoup d'autochtones¹. » En effet, depuis la découverte du minerai dans le bassin de Briey en 1895, l'émigration italienne vers la Lorraine ne cesse de prendre de l'ampleur. Pour le seul arrondissement de Briey, les travailleurs transalpins sont au nombre de 30 000 en 1912 et de plus de 46 000 au premier janvier 1914 sur une population totale d'environ 565 000 habitants (soit environ 7,5 %), soulevant au sein de cette dernière une certaine méfiance à leur égard². Les Italiens sont accusés de « voler » le travail des Français, de faire baisser les salaires par leur docilité et de ne pas consommer dans les commerces locaux, ou encore d'espionner les chantiers au profit de l'Allemagne, dont l'Italie est l'alliée depuis 1882. L'emploi des Italiens est pourtant d'autant plus nécessaire au décollage industriel de la région que celle-ci ne dispose d'aucune main-d'œuvre qualifiée dans le domaine. Le développement industriel, urbain et militaire de la région appelle une main-d'œuvre abondante. C'est ainsi que l'on retrouve les immigrés italiens sur les chantiers des lignes de chemin de fer, des fortifications de la région, dans les carrières et dans les sablières, ainsi que dans un certain nombre de professions.

Ces suspicions nourrissent ou justifient une violence physique dont les archives départementales des différents départements de la Lorraine française (Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges) gardent des traces à travers de nombreux rapports. Cette violence affermit la constitution de groupes autour d'une identité. Cela peut être démontré notamment à travers les affrontements nommés « chasses à l'ours » ou « chasses à l'italien », termes particulièrement violents et révélateurs du regard porté par les ouvriers lorrains sur les étrangers. Alors que le terme « chasse » souligne l'objectif final de l'affrontement – faire déguerpir les étrangers et entraîner leur départ –, le terme « ours » a pour fonction d'animaliser les Italiens et de les criminaliser. Michel Pastoureau citant Pline l'Ancien écrit ainsi qu'« aucun autre

¹ Serge Bonnet, Roger Humbert, *La ligne rouge des hauts fourneaux. Grèves dans le fer lorrain en 1905*, Paris, Denoël, 1981, p. 182.

² Gérard Noiriel, « Les immigrés italiens en Lorraine pendant l'entre-deux-guerres: du rejet xénophobe aux stratégies d'intégration », dans Pierre Milza, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École française de Rome, 1986, p. 609-632.

animal n'est plus habile à faire le mal³ ». Animaliser un adversaire est une pratique courante visant à le ridiculiser et à prouver son infériorité. Le terme « ours » n'est pas propre à la Lorraine puisqu'il est déjà connu en 1893 lors du « massacre des Italiens » d'Aigues-Mortes, où une battue contre les Italiens est identifiée comme une « chasse à l'ours ». D'autres interprétations lient le terme « ours » aux *orsanti*, les monteurs d'ours italiens, au physique « velu » des premiers immigrés, ou à l'absence temporaire des immigrés qui rentrent pour la morte-saison en Italie comme des ours qui hibernent. Une « chasse » correspond donc à un regroupement important de Français, souvent plus de cent ou deux cents, qui se rassemblent pour « chasser », sous les huées, les insultes et les coups, les ouvriers étrangers en infériorité numérique. L'incident s'ouvre souvent par des provocations verbales, puis vient la phase de l'affrontement physique, celle d'un déchaînement de violence. À l'arrivée massive d'ouvriers et de mineurs français succèdent le siège et l'assaut, car « l'aboutissement logique de la chasse est souvent le siège : c'est le moment où les étrangers traqués "tombent" enfin sous les mains des Français⁴ ». Cette forme d'affrontement est particulièrement redoutée par les autorités qui craignent d'être débordées par le nombre des agresseurs. Ainsi, le 1^{er} mai 1894, le préfet de Meurthe-et-Moselle redoute une « chasse à l'ours » et en avril 1913, les autorités nancéiennes sont surprises de voir des étudiants de la faculté de droit pourchasser Allemands et Italiens à travers la cité ducale afin de les faire quitter la ville.

Les « chasses » ne sont pas propres à l'espace lorrain. Les « vèpres marseillaises » de juin 1881⁵, le « massacre des Italiens » en août 1893 à Aigues-Mortes⁶, ou la chasse aux immigrés à Lyon après l'assassinat du président Carnot en juin 1894, constituent des exemples aussi tragiques que révélateurs d'un phénomène de grande ampleur. Un certain nombre de ces « chasses » agitent l'espace lorrain au cours des années 1890-1914 : Liverdun en 1887, Joeuf et Maron en 1893, Mont-Saint-Martin en 1902, Toul, Bruley et Bernécourt en 1906, Blainville en 1912, et Bruley en 1914⁷. Trois « chasses » sont retenues car elles sont les plus violentes et ont toutes eu lieu en Meurthe-et-Moselle, le département de la région où la présence italienne est la plus forte. Il reste toutefois difficile de dresser un bilan des victimes, ou de donner une idée de l'ampleur « statistique » du phénomène. Les « chasses » concernent des centaines d'ouvriers français opposés à plusieurs dizaines d'ouvriers italiens. Mais bien souvent, dans les « chasses » dont il est ici question, il n'est pas fait état de morts, uniquement de blessés et du départ des immigrés des chantiers sur lesquels ils étaient employés.

Bien que cette étude soit centrée sur les « chasses », il faut reconnaître qu'au cours d'un seul affrontement, la violence peut prendre plusieurs formes. Arlette Farge souligne à ce titre combien les comportements violents « possèdent une grammaire et des logiques⁸ ». Il s'agit donc ici d'étudier une forme particulière de violence physique et xénophobe sous de multiples angles : sa préméditation ou sa spontanéité,

³ Michel Pastoureau, *L'ours*, Paris, Seuil, 2007, p. 9.

⁴ Laurent Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Paris, Hachette, 2004, p. 71

⁵ Georges Liens, « Les "Vèpres marseillaises" (juin 1881), ou la crise franco-italienne au lendemain du traité du Bardo », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 14, 1967, p. 1-30.

⁶ Gérard Noiriel, *Le massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard, 2010.

⁷ Pierre-Louis Buzzi, « Immigration italienne : un chantier houleux dans le Toulinois en 1914 », *Études toulousaines*, n° 149, 2014, p. 11-14.

⁸ Arlette Farge, « Évidentes émeutières », dans Arlette Farge, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 3 : *XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Plon, 2002, p. 565.

la diversité des lieux d'affrontement et des armes utilisées, et enfin, les aspects sociaux et identitaires de ces rixes. Il convient de présenter les faits et de les analyser, afin de faire ressortir les similitudes et les différences, en concentrant d'abord le regard sur les formes et les acteurs, puis sur les temps et les espaces de la « chasse à l'Italien ».

Les « chasses à l'Italien » en Lorraine

Août 1893 : des « chasses » qui se répandent en Meurthe-et-Moselle

À l'été 1893, entre Toul et Pont-Saint-Vincent, une nouvelle voie ferrée longeant la rive droite de la Moselle est en cours de construction. Cinquante ouvriers français et autant d'Italiens y sont employés, une égalité qui, selon le commissaire spécial, assure une absence d'affrontements. Il souligne néanmoins la surexcitation de certains ouvriers français contre les Italiens. La dégradation des relations entre ces deux groupes fait suite à la décision de l'entrepreneur d'embaucher de nouveaux Italiens au détriment d'ouvriers français. Le mercredi 23 août 1893 à Maron, vers 13 heures, cinq Italiens qui viennent pour se faire embaucher, se font huer par des ouvriers français. Les Italiens répondent par une « démonstration menaçante⁹ ». C'est alors qu'un ouvrier français s'écrie : « Enlevez-les ! ». Aussitôt, les quelques Italiens menacés sont rejoints par une trentaine de compatriotes. Un affrontement est proche et une rumeur commence à circuler : un ouvrier français accourt et raconte qu'à quelques pas de là des Italiens crient « À bas la France ! Vive l'Allemagne ! Vive l'Italie ! ». Les ouvriers français décident donc de se retirer du chantier en emportant pelles et pioches et se dirigent vers les ouvriers transalpins ; mais conscients qu'ils sont à nombre égal avec ces derniers, ils décident d'aller chercher des renforts. Ils se dirigent alors vers les mines du Val-de-Fer et vers Neuves-Maisons où ils sont sûrs de trouver des compatriotes avec lesquels ils partagent les mêmes rancœurs à l'encontre des étrangers. Ils reviennent ainsi à Maron plus nombreux et armés d'outils et de gourdins avec, en tête du cortège, un homme arborant une ceinture rouge¹⁰. L'entrepreneur informe alors le préfet qu'« une rixe est imminente » et lui demande de prendre les mesures nécessaires pour « protéger la liberté du travail¹¹ ». La journée s'achève ainsi avec la venue du commissaire spécial et de gendarmes de Toul, assurant une nuit sans incidents¹². Le lendemain, jeudi 24 août, les ouvriers français font savoir qu'ils ne reprendront pas le travail tant que les Italiens ne seront pas partis. Alors que la revendication est apparue avec l'emploi d'un surplus d'Italiens, désormais, ce sont tous les Italiens qui doivent être renvoyés. Vers 15 h 30, soixante ouvriers français de Maron, rejoints par une centaine de mineurs du Val-de-Fer, se dirigent vers le chantier pour « chasser » les Italiens. Ces renforts modifient le rapport de force, tant entre l'entrepreneur et ses ouvriers, qu'entre les ouvriers français et les Italiens. Malgré les supplications de la veille des entrepreneurs et les demandes du commissaire spécial, les renforts du fort de Villey n'arrivent pas. En

⁹ *Le Temps*, 26 août 1893.

¹⁰ *Le Matin*, 26 août 1893.

¹¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM), 10 M 36, Télégramme de l'entrepreneur au préfet de Meurthe-et-Moselle, 23 août 1893, 6 h 15.

¹² *L'Est Républicain*, 25 août 1893.

dépît d'un appel au calme du commissaire spécial¹³, les injures et les menaces fusent contre les Italiens, puis la « chasse » est donnée. Les agresseurs prennent d'assaut une cantine, lieu de vie des migrants, dans laquelle se réfugient quarante-cinq Italiens, pendant que d'autres parviennent à trouver refuge dans les bois voisins. Les ouvriers français s'écrient : « À mort les Italiens ! À mort les pattes d'ours ! ». La cantine est cernée et arrosée de pierres¹⁴. À 17 heures, le calme est rétabli mais l'atmosphère reste anxiogène et les Français défilent armés de bâtons dans le village de Maron en chantant *La Marseillaise*¹⁵. Aucun blessé Italien n'est officiellement recensé, mais l'atmosphère des jours suivants reste tendue. Les ouvriers exigent le renvoi des Italiens sinon, affirment-ils, ils recommenceront. Dès le 25 août, escortés le long de leur trajet par des troupes françaises, les Italiens décident de partir « sans espoir de retour¹⁶ ». Quinze ouvriers français sont arrêtés et interrogés dans une salle de Maron par le Parquet et doivent comparaître devant le tribunal correctionnel pour rébellion envers agents, tapage et bris de clôture, et atteinte à la liberté de travail. Mais, comme le révèle *L'Est républicain*, « les inculpés sont plutôt gais. Ils semblent être enchantés de s'être débarrassés des Italiens : dans la maison d'école, où les prisonniers étaient internés, on entendait des chants et des éclats de rire¹⁷ ». Dix d'entre eux sont condamnés à dix jours de prison et deux autres à quinze jours pour trouble à l'ordre public et atteinte à la liberté de travail. Les condamnés expriment par ailleurs leur « droit de chasser les étrangers », tandis que des troupes sont déployées près des chantiers. Quelques jours plus tard, le 28 août, en écho à cette rixe, des ouvriers français inspectent les carrières des Quatre-Vents près de Laxou, à 5 heures du matin, afin de s'assurer qu'aucun transalpin n'y travaille. La peur est telle chez les Italiens que, le 30 août, tous sont partis : « Il n'y a plus d'Italiens sur les chantiers¹⁸. »

Décembre 1902 : enterrement et « chasse à l'ours » dans le Pays-Haut

Le 7 décembre 1902, entre 10 heures et 11 heures du soir, près de la gare de Mont-Saint-Martin, un manœuvre français de Longlaville, travaillant aux Aciéries de Longwy, est mortellement blessé de deux coups de couteau dans le ventre par trois Italiens. Les ouvriers français menaçant de se livrer à des représailles, les autorités décident de procéder rapidement à l'enterrement de la victime. La cérémonie a lieu à Mont-Saint-Martin le 13 décembre, tandis que les entrepreneurs appellent les ouvriers au calme¹⁹. Toutefois, lors de l'enterrement du jeune ouvrier, un chef d'équipe de l'Aciérie voisine s'exclame : « Adieu François ! Vengeance ! Français, unissons-nous ! À mort les Italiens ! » Les Italiens des Aciéries sont alors une centaine ; la plupart d'entre eux, « craignant des représailles », ne sont pas venus travailler ce jour-là. Vers 10 heures du soir, une centaine d'ouvriers français armés de gourdins attendent des Italiens à la sortie des Aciéries pour « se venger ». Mais constatant que les Italiens ne quittent pas le chantier par la sortie habituelle, ils se décident à aller chercher les Italiens dans les auberges et les cafés où ils logent le

¹³ *L'Est républicain*, 26 août 1893.

¹⁴ *Le Temps*, 26 août 1893.

¹⁵ *Le Matin*, 26 août 1893.

¹⁶ ADMM, 10 M 36, Rapport du chef d'escadron, 29 août 1893.

¹⁷ *L'Est républicain*, 26 août 1893.

¹⁸ ADMM, 10 M 36, Rapport du chef d'escadron, 30 août 1893.

¹⁹ ADMM, 4 M 138, Rapport du commissaire spécial de Longwy, 14 décembre 1902.

temps de leur présence en France. Un brigadier de gendarmerie décide alors de fermer les auberges, disperse les hommes et organise des patrouilles pendant la nuit. Mais une soixantaine de jeunes Français restent stationnés devant un café de Mont-Saint-Martin : « la plupart étaient armés de bâtons et proféraient des cris hostiles à l'égard des Italiens logeant dans la maison. Vingt des perturbateurs ont envahi la salle de débit, et, frappant violemment sur les tables avec leurs bâtons, réclamaient à boire en criant "Mort aux ours, à bas les Crispi". Les gendarmes saisissent « les bâtons des manifestants qui étaient nantis de barres de fer, cannes dites "nerfs de bœuf", manches de pelles ou de pioches ». Ils dispersent les manifestants mais ces derniers se regroupent plus loin pour se répartir ensuite dans les différents cafés où logent des Italiens. Les Français envahissent les cabarets puis les chambres. Les Italiens sont obligés de se réfugier sur les toits, d'où ils sont la cible de divers projectiles avant que les gendarmes ne parviennent à saisir de nouveau une vingtaine de bâtons. À la suite de ces actes de violence, « cent douze Italiens se sont fait régler et sont partis dans le Grand Duché de Luxembourg²⁰ ».

Avril-juillet 1914 : plainte et affrontement sur un chantier de fortification à Bruley

Le 12 avril 1914, M. Laroppe, conseiller municipal de Bruley, envoie une lettre au préfet de Meurthe-et-Moselle dans laquelle il déplore la situation sur les chantiers de fortification et lui demande de résoudre les problèmes liés à la présence d'ouvriers étrangers sur un chantier près de Toul :

« Les travaux diminuant d'importance actuellement et n'étant pas pressants, l'utilité d'embaucher cette troupe [cinquante Italiens] ne se faisait guère sentir. Elle a pour résultat de faire diminuer dans de fortes proportions le prix de l'heure et fait répugnant (...) faire mettre à la porte les ouvriers du pays, c'est tout simplement attristant, quand on pense que notre argent retourne à tous ces gens-là. »

Appelant au secours le préfet du département, il met aussi en garde ce dernier contre des troubles. Il écrit en effet que des troubles sont à craindre, et que « d'ici peu nous aurons à regretter des faits plus déplorables²¹ ». À la suite de cette lettre, le commissaire spécial de Toul mène une enquête et estime que les propos du conseiller municipal sont exagérés : les Italiens ne sont pas au nombre de cinquante mais de vingt-sept, et il ajoute : « Les ouvriers italiens sont tranquilles et corrects. Ils se conduisent bien. Il n'existe aucune animosité entre eux et les ouvriers français²². » En dépit des résultats rassurants de l'enquête, les tensions ne disparaissent pas. Mécontent de l'absence de réaction de la part des autorités et de la manière dont a été conduite l'enquête, le conseiller Laroppe écrit à nouveau au préfet en juillet 1914. Selon lui, les personnes interrogées lors de l'enquête, « [l'] aubergiste qui les loge [et l'] entreprise qui les emploie », ont intérêt à ce que les Italiens restent, et ont donc volontairement « caché la présence de plus des deux tiers du nombre d'étrangers employés ». Dans cette seconde lettre, le conseiller rappelle qu'il avait prédit les affrontements qui se sont déroulés le 20 juillet sur les chantiers de fortification du Toulois. La lettre du conseiller et les journaux locaux reviennent sur l'affrontement

²⁰ ADMM, 4 M 138, Rapport du brigadier commandant la brigade de Mont-Saint-Martin, 13 décembre 1902.

²¹ ADMM, 4 M 138, Lettre du conseiller municipal Laroppe au préfet de Meurthe-et-Moselle, 12 avril 1914.

²² ADMM, 4 M 138, Rapport du commissaire spécial de Toul, 17 avril 1914.

des casernes, qualifié de « chasse aux “pattes d’ours” [et] aux “macaronis”²³ », termes abondamment utilisés pour qualifier et humilier l'étranger. Ce dernier terme de « macaroni » semble apparaître à la fin du XVIII^e siècle comme une métonymie de « mangeur de macaronis », reprenant ainsi selon Sylvie Aprile et Stéphane Dufoix, « la traditionnelle assimilation de l'étranger à ce qu'il mange²⁴ ». « Une centaine de terrassiers des casernes Marceau et du 156^e d'infanterie, cessant brusquement le travail, se dirigeaient vers les casernes de Sébastopol dans le but d'aider leurs collègues à “purger” les “pattes d'Ours”²⁵ ». Ainsi, ce sont près de deux cents ouvriers français qui se rassemblent pour faire la « chasse aux Italiens » sur les chantiers de fortification du Toulois. Grâce à l'intervention des gendarmes, la « chasse » est de courte durée. Ces derniers protègent les ouvriers italiens en les accompagnant chez eux, puis en les reconduisant au chantier le lendemain matin : « Naturellement la troupe fut mobilisée (...) un important service d'ordre fut organisé, et on dut soustraire ces individus en les escortant jusqu'ici par craintes de violences sérieuses²⁶. » Mais la tension ne faiblit pas pour autant ; un « groupe d'ouvriers français remplacés par les Italiens » exprime ses revendications et son souhait de voir partir les Italiens dans les colonnes du journal *Le Pays toulois*²⁷. Le dimanche 26 juillet, dans un café, environ deux-cent-cinquante ouvriers français se retrouvent pour dénoncer l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

Acteurs et violences de la « chasse »

Le rôle du meneur

Les diverses tensions qui existent sur ces chantiers auraient pu s'arrêter là. C'est sans compter sur la présence d'un meneur prompt à lever des foules dans un intérêt commun : celui de l'expulsion des Transalpins. Dans ces « chasses à l'Italien », un meneur est en effet souvent identifié dans les rapports des commissaires, mais n'est-ce pas le propre de ces commissaires que de trouver un meneur ? C'est celui qui s'exclame « Enlevez-les ! », celui qui est enveloppé d'une ceinture rouge, ou celui qui crie « Vengeance ! ». Arrêtons-nous un instant, sur ce dernier orateur, au cimetière de Mont-Saint-Martin. C'est à partir de cette prise de parole publique que se déclenche la « chasse ». C'est en raison des paroles prononcées par cet homme, « un chef d'équipe des Acéries », soit un homme habitué à endosser des responsabilités et à s'exprimer en public, que l'affrontement commence. L'enterrement devient alors une sorte de « deuil protestataire²⁸ », c'est-à-dire un enterrement qui permet l'expression d'une opinion politique. Mais l'orateur ne s'arrête pas là. Par son appel « Français, unissons-nous ! », le meneur fait de la colère un ferment d'unité ; il s'agit de faire corps. Puis, l'orateur donne dans une cinglante conclusion, la raison de cette union : « À mort les Italiens ! » À l'affliction succèdent l'indignation et le désir de

²³ *La Rafale*, 25 juillet 1914.

²⁴ Sylvie Aprile, Stéphane Dufoix, *Les mots de l'immigration*, Paris, Belin, 2009, p. 223.

²⁵ *La Moselle*, 25 juillet 1914.

²⁶ ADMM, 4 M 138, Lettre du conseiller Laroppe au préfet de Meurthe-et-Moselle, 21 juillet 1914.

²⁷ *Le Pays Toulois*, 26 juillet 1914.

²⁸ Emmanuel Fureix, « La construction rituelle de la souveraineté populaire : deuils protestataires (Paris, 1815-1840) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 42, 2011, p. 21-39.

« vengeance²⁹ ». Le message est donné et il est partagé ; désormais il faut faire vengeance. Place à la justice punitive populaire. Si le meneur a un rôle crucial, il n'est pas la cause unique de la flambée de violence ; il est nécessaire que le discours soit partagé par une partie de la population. Dans cet arrondissement de Briey, la chose est plutôt facile, le rejet de l'étranger étant partagé par un certain nombre d'habitants, comme en témoignent les nombreux affrontements qui animent la région et dont les autorités font régulièrement les récits dans leurs rapports. Le commissaire de Longwy ne présentait-il pas en 1896 son secteur d'action comme « une contrée où les rixes de ce genre sont fréquentes³⁰ » ? Par ailleurs, en Lorraine, l'hostilité des ouvriers français envers les travailleurs étrangers tend au cours de ces années à devenir l'un des traits saillants de la culture ouvrière, largement partagée, et soutenue, même si implicitement et silencieusement, par une large fraction de la population³¹.

Les acteurs et la dimension identitaire de la « chasse »

Si les rixes sont plus fréquentes dans cette partie de la Lorraine qu'ailleurs, c'est aussi parce que les Italiens y sont plus nombreux et plus concentrés, donc plus visibles. En effet, dans l'arrondissement de Briey, la concentration des immigrés italiens dans certaines rues et dans certains quartiers, les transforment en de véritables « villages italiens³² ». Mais pour les autres, pour les terrassiers et les maçons du sud du département, ceux de Maron, de Toul et de Manonviller, le chantier devient « le » lieu de rencontre avec l'Italien. La xénophobie, en investissant l'espace professionnel (chantiers, mines, usines), l'espace public (cabarets, rues, places et cimetières) et même, dans une certaine mesure, l'espace intime (les chambres des migrants), fait ressortir de ces « chasses », une dimension identitaire. En effet, à cette époque, le mode de production en Lorraine repose souvent sur la pluri-activité, plus encore dans le sud du département que dans le nord. Les ouvriers lorrains sont encore pour une bonne partie d'entre eux des paysans³³. Ainsi, les « maçons » de Bruley sont en fait des vigneron qui trouvent dans les travaux de construction un revenu supplémentaire en cas de mauvaise récolte. Il reste difficile pour l'historien de connaître les réalités professionnelles des Lorrains d'alors tant les statistiques ne donnent jamais qu'une profession par individu actif, celle que ce dernier considère lui-même comme la principale. Par rapport aux ouvriers étrangers, cela signifie tout d'abord que ces hommes ont un attachement profond à leurs terres. Si pour Gérard Noiriel les murailles d'Aigues-Mortes rappellent aux habitants de la cité en 1893 leur glorieux passé, le souvenir des invasions et en particulier la défaite de 1870, ancrent chez ces Lorrains un patriotisme certain, compris non seulement comme une défense de la terre face à l'étranger, mais également comme une nécessité pour sauvegarder un revenu complémentaire souvent vital. Ainsi le conseiller de Bruley désire en 1914 le renvoi des Italiens pour l'emploi d'« ouvriers du pays » comme il l'écrit lui-même,

²⁹ Emmanuel Fureix, « Un rituel d'opposition sous la Restauration : les funérailles libérales à Paris (1820-1830) », *Genèses*, n°1, 2002, p. 95.

³⁰ ADMM, 4 M 138, Rapport du commissaire spécial de Longwy, 27 mars 1896.

³¹ Piero-D. Galloro, *Ouvriers du fer, Princes du vent. Histoire des flux de main-d'œuvre dans la sidérurgie lorraine (1880-1939)*, Metz, Serpenoise, 2001 ; Marie-Louise Antenucci, « L'immigration italienne : des traces dans le Pays-Haut (fin XIX^e-XX^e siècles) », dans Catherine Guyon *et alii* (dir.), *Longwy. Les hommes, la guerre, le fer (XI^e-XX^e siècles)*, Haroué, Gérard Louis, 2013, p. 211-222.

³² Commandant Reynaud, « La colonie italienne d'Homécourt », *Le musée social*, n° 6, 1910, p. 213

³³ Michel Verret, *Chevilles ouvrières*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1995, p. 98.

d'autant plus que ces ouvriers n'ont « rien récolté depuis trois ans³⁴ ». À cette affirmation d'une identité régionale se conjugue celle d'une identité nationale. Ainsi, que ce soit le groupe d'ouvriers qui défile à Maron en 1893 en chantant *La Marseillaise* ou le « groupe d'ouvriers français remplacés par les Italiens » qui s'exprime dans un journal du Toulouais en 1914, le patriotisme des ouvriers français est mis en avant : ces ouvriers se présentent à la fois comme de « bons Français » au patriotisme incontestable, et comme des victimes réduites à se faire justice elles-mêmes face à l'inaction des autorités. Concrètement, ce sentiment d'appartenance se traduit par une solidarité entre ouvriers lorrains, même s'ils travaillent sur des chantiers distincts et éloignés. En 1893, les mineurs du Val-de-Fer sont présents aussi bien à Manonviller qu'à Maron, transformant le Val-de-Fer en un véritable vivier d'ouvriers prêts à en découdre avec les travailleurs étrangers sur n'importe quel chantier. Et en 1914, les ouvriers des casernes Marceau arrêtent leur travail pour venir aider leurs camarades des chantiers Sébastopol. Du côté des Italiens, ces rejets violents entraînent un repli et une solidarité entre Italiens, les divisions internes à la colonie (du fait par exemple des différentes origines géographiques des immigrés) sont ainsi dépassées³⁵. La violence est donc « productrice d'un puissant esprit de groupe³⁶ ». Mais l'historien est ici limité par les sources ; les Italiens n'ont pas de « voix » : ils sont toujours perçus à travers les écrits des autres, notamment des commissaires.

De la violence verbale à la violence physique

Dans chacun de ces conflits, la violence qui s'exerce contre les ouvriers italiens se traduit d'abord par une violence verbale, celle des insultes (« ours », « macaronis », « criski ») censées bestialiser et ridiculiser l'adversaire. Elle constitue ainsi une sorte de paysage sonore de la xénophobie venant compléter la scénographie des affrontements contre la main-d'œuvre italienne. Aux injures s'ajoutent les menaces, autre forme de violence verbale. Aux carrières de Laxou, les Français menacent les Italiens qui oseraient venir travailler. À Maron, les ouvriers français menacent de mettre le feu à toutes les maisons des Italiens, ainsi que de les jeter dans la Moselle³⁷. Puis la violence verbale se meut en violence physique à travers des gestes, des postures, des attitudes et des armes, dont la diversité n'entrave en rien les ressemblances entre les trois « chasses ». Il y a tout d'abord les armes de proximité, celles que les agresseurs trouvent près d'eux. Il s'agit d'objets divers que les Français transforment en armes improvisées : ce sont les pierres s'ils sont à l'extérieur, des chaises s'ils sont dans un café, etc. Les couteaux et poignards sont également présents. Viennent ensuite leurs outils, puis des armes plus lourdes tels les bâtons, les gourdins et des barres de fer ; des armes à feu sont aussi utilisées. Enfin, ils recourent à d'autres armes, plus originales, telles ces « chaussettes à clous » utilisées à Bruley le 20 juillet 1914. La capacité de réarmement des ouvriers est également surprenante : lors de la « chasse » de 1902 à Mont-Saint-Martin, les gendarmes saisissent plusieurs

³⁴ ADMM, 4 M 138, Lettre du conseiller municipal Laroppe au préfet de Meurthe-et-Moselle, 12 avril 1914.

³⁵ Paola Corti, « Réflexions sur l'identité nationale et les migrations italiennes », *Mutations. Mémoires et perspectives du bassin minier*, n° 4, 2012, p. 136.

³⁶ Robert Muchembled, « Anthropologie de la violence dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècle) », *Revue de synthèse*, t. CVIII, 1987, p. 45

³⁷ Pour Laurent Dornel, il s'agit ici d'un « rituel purificateur » que l'on retrouve fréquemment dans l'histoire de la violence. Cf. Laurent Dornel, *La France hostile...*, *op. cit.*, p. 72.

fois leurs armes, mais ces derniers sont retrouvés, quelques dizaines de mètres plus loin, à nouveau armés de bâtons et de manches. Ce réarmement permet d'évoquer l'hypothèse d'un soutien d'une partie de la population envers ces ouvriers. Il est en effet fort probable que, sans qu'elles soient évoquées dans les rapports, des personnes aident les ouvriers en les approvisionnant en armes. Ainsi viennent s'ajouter aux principaux acteurs du conflit (les victimes, les agresseurs, et les forces de l'ordre), un nouvel acteur : le spectateur engagé qui assiste aux scènes de violence. Cet observateur ne se cantonne d'ailleurs pas toujours à un rôle passif : il peut faire le guet et prévenir les agresseurs de l'arrivée des forces de l'ordre, repérer ceux qui fuient, ou même fournir des armes. C'est alors qu'on observe la perméabilité des rôles : à partir de quand l'observateur devient-il un agresseur ? Jusqu'à quand l'observateur reste-t-il « en dehors » du conflit ? Les problèmes qui s'ensuivent peuvent alors être dépassés en abandonnant la focalisation sur un groupe d'acteurs au profit d'un espace.

Temps et espaces de la « chasse »

Des espaces

Au travers de ces « chasses », trois types d'espaces où s'exprime cette violence peuvent être observés. Il y a d'abord les espaces de travail (mines, chantiers, usines) qui se singularisent par une forte concentration d'ouvriers français et étrangers. Ils représentent également symboliquement un enjeu puisqu'une partie des accusations qui sont portées contre les Italiens relève de la question économique. Espaces de socialisation par excellence, les auberges, cafés, cantines, et cabarets constituent un second groupe d'espaces tout aussi important où un grand nombre d'affrontements ont lieu. Les raisons sont multiples : l'auberge et le café sont non seulement des espaces où logent les ouvriers italiens, c'est donc d'ici qu'il faut les « chasser », mais ce sont aussi des lieux d'excitation alimentée par la consommation d'alcool. C'est ainsi que l'expulsion des Italiens du chantier du fort de Manonviller est préparée dans « les auberges des différentes localités » avoisinant le fort. Le commissaire spécial d'Igney-Avicourt et les gendarmes soulignent que les intentions de violence sont « écloses sous l'influence de la boisson³⁸ ». Enfin, les espaces de liaison, qui relient deux des types d'espaces précédemment présentés, canalisent nombre de rixes. D'après Olivier Guatelli, le quart des trente-six affrontements franco-italiens qui ont eu lieu entre 1900 et 1914 dans l'arrondissement de Saint-Dié ont pour cadre la rue³⁹. Il n'est pas rare qu'au cours d'une seule « chasse », le « décor » de l'affrontement change, comme par exemple lors de la « chasse » de décembre 1902 dans le Pays-Haut au cours duquel les ouvriers français se rendent jusqu'aux cafés et aux auberges où logent les Italiens. Ce changement d'espace implique aussi des changements de comportements : à Mont-Saint-Martin, les ouvriers attendent leurs « proies » au dehors de l'espace de travail afin de ne pas prendre le risque de perdre leur emploi. En revanche, dans les cafés de la ville, bien que la contrainte judiciaire soit toujours présente, les ouvriers se sentent plus libres : ils ne risquent pas de perdre leur emploi en cassant une porte ou du mobilier, contrairement à ce qu'ils auraient risqué sur leur lieu de travail. En dehors de l'espace de travail, les rapports

³⁸ A. D. M.-M, 4 M 138, Rapport du Commissaire spécial d'Igney-Avicourt, 29 août 1893.

³⁹ Olivier Guatelli, *Les Italiens, op. cit.*, p. 177.

de pouvoir disciplinant les ouvriers sont moins importants. Animés par la xénophobie et l'esprit de groupe, leur gain de liberté (la disparition des contraintes propres au lieu de travail) entraîne une violence extrême à l'égard des étrangers. En revanche, l'usine ou la mine apparaissent comme des lieux où les Italiens peuvent se sentir le plus en sécurité, au contraire des chantiers de construction qui sont les lieux même des « chasses ».

Les temps de la violence

En outre, la « chasse » permet d'approcher des changements de temporalités de la violence. En effet, si les affrontements ne se limitent pas à une heure précise dans la journée, force est de constater que les heures d'embauche, à 5 heures du matin ou à 13 heures, et celles de la fin de journée, concentrent une grande partie des affrontements. Cela se vérifie notamment aux carrières de Laxou le 28 août 1893, lorsqu'à 5 heures du matin, des ouvriers français se mettent à inspecter les lieux pour s'assurer qu'aucun Italien n'y travaille. À Mont-Saint-Martin en 1902, comme à Bruley en 1914, l'affrontement survient le soir, « à la sortie du travail ». Au cours de l'année, plusieurs occasions sont propices à l'émeute. Les fêtes sont des temps d'excitation notamment par la consommation d'alcool et les rivalités sentimentales, les enterrements et regroupements publics sont aussi des occasions propices puisque ce sont des temps de concentration d'individus. D'autre part, il n'est pas surprenant pour l'historien de constater que les affrontements « italophobes » coïncident avec le cycle des saisons : plus d'affrontements de mars à septembre, presque aucun d'octobre à février. L'immigration demeure en effet essentiellement saisonnière : les immigrés viennent en grande partie travailler pour la belle saison sur les chantiers, puis retournent en Italie pour la saison-morte. Ce sont donc logiquement les mois du printemps et de l'été où l'on observe une hausse des affrontements. Il est important de souligner ce caractère saisonnier de la violence à l'encontre des immigrés et de situer ainsi ces violences dans un cadre temporel plus grand en parallèle par exemple avec la violence paysanne à l'époque moderne⁴⁰.

Des affrontements prévisibles ?

Les causes de ces affrontements sont multiples ; en dresser la liste complète serait impossible, les « chasses » ayant des origines de long, de moyen et de court terme. Toutefois, au-delà des raisons de court terme, parfois liées à des tensions particulières dans lesquelles les questions d'identité nationale n'ont rien à voir, telle une bagarre ayant pour motif une rivalité sentimentale⁴¹, ces « chasses » s'inscrivent dans une époque où l'on assiste à la construction d'un discours et de pratiques qui rejettent l'immigré italien. Ce discours peut schématiquement se résumer en trois points. Le rejet de l'ouvrier italien est d'abord justifié pour des raisons économiques : les Italiens sont accusés de voler le travail des Français, de faire baisser le prix de l'heure, de ne pas faire profiter les commerces locaux de leurs revenus et d'être des briseurs de grèves. Ces arguments sont notamment portés par le syndicalisme ouvrier qui, dans la Lorraine des années 1880, « se constitue et s'édifie en vaste mouvement xénophobe⁴² ». Le second argument se fonde, quant à lui, sur la défense nationale : la

⁴⁰ Jean Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002.

⁴¹ Frédéric Chauvaud, *Histoire de la haine. Une passion funeste 1830-1930*, Rennes, PUR, 2014, p. 148.

⁴² François Baudin, *Histoire économique et sociale de la Lorraine, t. 3 : Les Hommes 1870-1914*, Metz, Serpenoise-PUN, 1997, p. 147.

présence de nombreux ouvriers étrangers sur les chantiers des forts et des casernes pose de nombreuses questions dans les rangs d'une partie de la population, effrayée à l'idée de confier la construction des espaces de défense de la France à des alliés de l'Allemagne. Enfin, le troisième volet de ce discours est constitué par l'argument sécuritaire : la peur du migrant criminogène emplit les colonnes des journaux qui ne manquent pas de créer un sentiment d'insécurité dans l'espace lorrain. En août 1893, *L'Est républicain* écrit par exemple que « la présence des Italiens sur les chantiers constitue un danger permanent pour la paix publique » et estime que la colère des Français à leur égard est donc « excusable⁴³ ». De la même manière que l'on craint l'Italien comme « seigneur du couteau », on redoute ses aspirations anarchistes. Cette peur de l'Italien anarchiste atteint des sommets à deux reprises au cours de la période étudiée : en 1894 après l'assassinat du Président Sadi Carnot à Lyon, et en 1905 lors des grandes grèves ouvrières en Lorraine⁴⁴. Ainsi, les « chasses » présentées ici ont toutes des origines multiples. Par ailleurs, il faut aussi contextualiser l'événement et le mettre, si cela est possible, en lien avec d'autres événements similaires qui ont lieu au cours de la même période. La mise en relation du « massacre des Italiens » d'Aigues-Mortes et les événements de Maron est immédiatement faite par le préfet dans un rapport adressé au ministre de l'Intérieur : « L'origine des troubles des chantiers de la ligne de Maron-Villiers est une répercussion de ceux d'Aigues-Mortes. La lecture des journaux avait particulièrement surexcité les ouvriers français⁴⁵. » Elle est aussi réalisée par la presse : *L'Est républicain* interprète les violences comme un « contrecoup des incidents d'Aigues-Mortes⁴⁶ », tandis que le journal *Le Temps* du 26 août évoque les incidents de Maron dans un article titré « Les troubles d'Aigues-Mortes ». Quant à la « chasse » de Bruley en 1914, elle s'insère dans un contexte régional d'affrontements xénophobes contre les immigrés italiens, puisque l'on recense chaque mois, de mars à juillet plusieurs rixes et grèves contre les ouvriers italiens en Lorraine⁴⁷. Après la « chasse » de Bruley, le conseiller Laroppe se plaint à rappeler qu'il avait prédit ces affrontements. La violence à l'encontre des Italiens ne tombe donc pas du ciel ; elle est précédée par des menaces, des mises en garde, des intimidations, des insultes, des regards, tout ce qui compose l'« inquantifiable xénophobie⁴⁸ ».

Loin d'être des violences isolées, ces « chasses » partagent un certain nombre de points communs avec d'autres rixes ayant lieu en France. Ainsi en est-il par exemple à Maron en 1893 où, comme à Aigues-Mortes, la rumeur entraîne l'affrontement puis le départ des Italiens. Ces affrontements nourrissent aussi un sentiment de craintes chez les autorités italiennes, ces dernières s'inquiétant des conditions de vie de leurs ressortissants. Un courrier du consulat d'Italie, daté du 15 décembre 1902, fait part

⁴³ *L'Est républicain*, 26 août 1893.

⁴⁴ Serge Bonnet, Roger Humbert, *La ligne rouge des hauts fourneaux. Grèves dans le fer lorrain en 1905*, Paris, Serpenoise, 1981.

⁴⁵ A. D. M.-M, 10 M 36.

⁴⁶ *L'Est républicain*, 26 août 1893.

⁴⁷ Pierre-Louis Buzzi, *Les immigrés italiens en Lorraine française pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918)*, mémoire de master sous la direction de Jean-Noël Grandhomme, Université de Strasbourg, 2015, p. 35.

⁴⁸ Laurent Dornel, *La France hostile...*, *op. cit.*, p. 38.

au préfet de Meurthe-et-Moselle, des inquiétudes du ministre des Affaires étrangères italien, informé des « désordres » survenus à Mont-Saint-Martin⁴⁹. Partageant des éléments avec d'autres « chasses à l'Italien » en France, les « chasses » en Lorraine disposent de leurs propres caractéristiques du fait de leur déroulement dans un cadre industriel émergent et se produisant dans une région frontalière avec l'Empire allemand. À l'aube du premier conflit mondial, les inquiétudes sont toujours vives. La neutralité de Rome du 2 août 1914 apporte un vif soulagement tant aux immigrés italiens qu'aux autorités, comme en témoigne ce rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle : « La déclaration de neutralité de l'Italie a produit une détente considérable. Si l'Italie avait été au nombre des belligérants, de véritables massacres se seraient produits dans l'arrondissement de Briey⁵⁰. » La Grande Guerre met ainsi un terme provisoire aux affrontements entre Français et Italiens en Lorraine, mais contribue aussi au développement d'une nouvelle violence contre ces derniers. En effet, la neutralité de Rome est perçue comme une trahison par les Allemands, et plusieurs « atrocités allemandes⁵¹ » sont commises sur des immigrés italiens lors de l'invasion de la Lorraine en août 1914.

L'auteur

Pierre-Louis Buzzi est professeur certifié d'histoire-géographie dans le secondaire. Ses recherches portent surtout sur le sort des immigrés italiens en France pendant et après la Première Guerre mondiale, ainsi que sur l'immigration italienne en Lorraine à l'époque contemporaine. Il a récemment publié : « La mobilisation des immigrés italiens en Vaucluse pendant la Première Guerre mondiale » (*Rives méditerranéennes*, 2017) ; « L'immigration italienne dans les Vosges. La correspondance des immigrés et de leurs familles (1880-1918) » (*Mémoire des Vosges*, 2016) ; « Pour une histoire météorologique de la Grande Guerre. La météo sur le front vosgien d'après les témoignages des combattants » (*Mémoire des Vosges*, 2015).

Résumé

La présence d'immigrés italiens dans l'espace lorrain à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle suscite de nombreuses réticences chez une partie de la population. Une xénophobie ordinaire laisse parfois la place à des manifestations particulièrement violentes. C'est sur l'une de ces formes d'affrontement spectaculaires, appelée « la chasse à l'ours » ou « chasse à l'Italien », que le présent article souhaite concentrer son attention. Ce type d'affrontement met au jour des groupes sociaux, une diversité des armes utilisées contre les migrants et des espaces sur lesquels la violence xénophobe s'exerce, ainsi que des logiques identitaires au sein des deux groupes.

Mots clefs : immigration italienne ; ouvriers ; violence ; xénophobie ; Lorraine.

Abstract

⁴⁹ A. D. M.-M, 4 M 138.

⁵⁰ Archives nationales, F/7/12938, Rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle au ministre de l'Intérieur, 2 août 1914.

⁵¹ Pierre-Louis Buzzi, *Les immigrés italiens en Lorraine française*, *op. cit.*, p. 42-48.

In the late nineteenth and early twentieth centuries, the presence of Italian immigrants in Lorraine was a source of misgiving among a portion of the population. Everyday xenophobia sometimes gave way to particularly violent demonstrations. The present article focuses on one such dramatic form of confrontation, what was known as the “bear hunt” or “Italian hunt”. This type of confrontation sheds light on social groups, the various weapons used against migrants, the spaces in which xenophobic violence was practiced and the identitarian dynamics at work within both groups.

Key words : Italian Immigration ; Workers ; Violence ; Xenophobia ; Lorraine.

Pour citer cet article : Pierre-Louis Buzzi, « Affrontements xénophobes et identités : les "chasses à l'Italien" en Lorraine (années 1890-1910) », *Histoire@Politique*, n° 32, mai-août 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]